

CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2018

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony
Absentes excusées	Véronique BRETIN avec pouvoir à Jacky DALLET, Bénédicte MICHENAUD avec pouvoir à Natacha FONTENY
Secrétaire de séance	Jean-Yves FONTENY
Date de convocation	7 mars 2018
Compte rendu du	12 février 2018 approuvé à l'unanimité

Finances - Administration Générale - Personnel

Comptes administratifs & comptes de gestion 2017 /détermination des résultats

14-15-16-17-18/2018

CA & COMPTES DE GESTION 201	LES COCCINELLES	ASSAINISSEMENT	COMMUNE
FONCTIONNEMENT			
Fonctionnement – Dépenses	384 092.85 €	88 382.10 €	859 470.94 €
Fonctionnement - Recettes	565 031.94 €	109 730.10 €	1 138 235.71 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 180 939.09 €	+ 21 348.00 €	+ 278 764.77 €
Résultat N-1 (Excédent reporté – 002)	+ 12 488.37 €	+ 142 446.37 €	+ 111 640.70 €
RESULTAT CUMULE	+ 193 427.46 €	+ 163 794.37 €	+ 390 405.47 €

INVESTISSEMENT			
Investissement – Dépenses	399 715.99 €	338 768.27 €	279 004.66 €
Investissement - Recettes	187 308.82 €	205 256.36 €	737 747.77 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 212 407.17 €	- 133 511.91 €	+ 458 743.11 €
Résultat N-1 (Déficit ou excédent)	+ 90 691.18 €	+ 62 275.32 €	- 446 350.13 €
RESULTAT CUMULE	- 121 715.99 €	- 71 236.59 €	+ 12 392.98 €
Reste à réaliser Dépenses		16 510 €	46 555 €
Reste à réaliser Recettes		12 350 €	12 868 €
RESULTAT AVEC RESTES A REALISER		- 75 396.59 €	- 21 294.02 €

Le Conseil approuve les comptes de gestion de l'année 2017 qui sont en concordance avec les comptes administratifs.

Monsieur Jacky DALLET sort de la salle pour le vote des comptes administratifs. Sous la présidence de Michel BRETAUD, doyen de l'assemblée, le Conseil approuve les comptes administratifs de l'année 2017. Monsieur Jacky DALLET réintègre la salle après ce sujet.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
Montant du résultat à affecter	193 427.46 €	163 794.37 €	390 405.47 €
Couverture du déficit d'investissement (compte 1068)		75 396.59 €	21 294.02 €
Report en section de fonctionnement 201 (compte 002)	193 427.46 €	88 397.78 €	369 111.45 €

Le Conseil approuve les affectations de résultats des différents budgets mentionnés ci-dessus.

Budgets primitifs 2018 / Vote des subventions / Fiscalité des ménages

19-20/2018

Le Conseil arrête les budgets primitifs du lotissement des Coccinelles et de l'assainissement comme suit :

LOTISSEMENT DES COCCINELLES	TOTAL SECTION
Dépenses et recettes de fonctionnement	405 777 €
Dépenses et recettes d'investissement	121 716 €

ASSAINISSEMENT	TOTAL SECTION
Dépenses et recettes de fonctionnement	230 098 €
Dépenses et recettes d'investissement	508 365 €

Le Conseil :

- prend connaissance du projet de budget élaboré par la commission finances pour la Commune qui s'élèverait, en fiscalité stable, à 1 371 011 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 1 131 448 € en dépenses et recettes d'investissement.
- prend connaissance des propositions des subventions 2018 des commissions « sports-loisirs-culture » et « action sociale » et approuve ces dernières comme ci-dessous :

Associations	Montant
Garderie "les P'tits Loups" (provision)	18 115 €
OGEC - Restaurant scolaire (provision)	4 500 €
REEL - Montaigu	685 €
IME – Les Herbiers	100 €
Resto du Coeur	300 €
Secours Catholique	300 €
Banque alimentaire	75 €
AREAMS	50 €
Comité des Fêtes	1000 €
Boukinou (provision budget animations)	500 €
Départ St André	1000 €
USG Football	1 500 €
Foyer des jeunes (tournoi de sixte)	200 €
Danse (éducateur : 1 500 € + achat lino : 200 €)	1 700 €
Action humanitaire (provision)	300 €
Brouzils Roller	30 €
Paroisse St Jean les Paillés (provision)	200 €
TOTAL	30 555 €

- prend acte que l'autofinancement a progressé en 2017 suite à des recettes exceptionnelles de fonctionnement (cession du terrain de la tranche 2 au lotissement et versement d'un reliquat de droit de mutation). A partir de 2018, sans ces recettes, l'autofinancement redevient à un niveau normal avec une légère progression chaque année.

- prend connaissance des nouvelles modalités du dégrèvement de la taxe d'habitation et des scénarios élaborés par le cabinet JMS et validés par la commission finances concernant la fiscalité et l'impact sur les ménages :

Contribuable	Fiscalité stable	+ 2% de produit avec une variation proportionnelle de 1% sur la TH & le FNB et 4% sur le FB	+ 4% de produit avec une variation proportionnelle de 2% sur la TH et le FNB et 8% sur le FB
Avec dégrèvement d'une partie de la taxe d'habitation	- 175 € pour un locataire	- 170 € pour un locataire	- 166 € pour un locataire
	- 169 € pour un propriétaire	- 157 € pour un propriétaire	- 144 € pour un propriétaire
Sans dégrèvement	+ 1 € pour un locataire	+ 11 € pour un locataire	+ 15 € pour un locataire
	+ 6 € pour un propriétaire	+ 24 € pour un propriétaire	+ 36.5 € pour un propriétaire
Produit supplémentaire à intégrer dans le BP 2018		+ 11 000 €	+ 19 000 €

- prend acte de la prospective 2018-2021 avec l'évolution du fonctionnement (entre 2% à 2.5% pour les dépenses correspondant à l'inflation et au glissement des carrières et entre 2% à 2.2% pour les recettes avec toujours l'incertitude de la reconduction du FPIC en 2020 qui représente une somme de plus de 64 000 € dans nos recettes) et l'intégration du programme de travaux en investissement avec une solde à financer de plus de 818 000 € si la collectivité veut limiter le recours à l'emprunt.

- décide, à l'unanimité, que la fiscalité doit être augmentée pour 2018, au moins pour faire face à l'évolution des charges de fonctionnement.

- décide, par un vote donnant les résultats suivants : Votants : 17 + 2 pouvoirs, Exprimés : 19 dont 9 pour une augmentation d'environ 2% du produit et 10 pour une augmentation d'environ 4% du produit, d'augmenter d'environ 4% le produit attendu pour l'année 2018 ce qui donne un taux de 22.92% pour la taxe d'habitation, de 24.27% pour la taxe foncière et 53.57% pour le foncier non bâti.

En intégrant la décision liée à la fiscalité ci-dessus, il approuve le budget primitif 2018 pour la Commune comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 390 011 €	RECETTES	1 390 011 €
Charges à caractère général	225 000 €	Atténuation de charges	5 000 €
Charges de personnel	230 000 €	Produits des services	16 8000 €
Atténuation de produits	7 550 €	Impôts et taxes	586 300 €
Autres charges de gestion	274 600 €	Dotations, subventions, participations	371 000 €
Charges financières	26 000 €	Autres produits gestion	31 300 €
Charges exceptionnelles	500 €	Travaux en régie	10 500 €
Dépenses imprévues	10 000 €	Excédent de fonctionnement reporté	369 111 €
<i>Autofinancement et virement</i>	<i>616 361 €</i>		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 150 448 €	RECETTES	1 150 448 €
Capital emprunts & cautions	86 500 €	Dotations, fonds divers et réserves	58 294 €
Dépenses d'équipement	1 008 600 €	Subventions	435 800 €
Dépenses imprévues	29 748 €	Cautions	1 500 €
Travaux en régie	10 500 €	Cession de terrains	11 000 €
Transfert d'étude	15 100 €	Transfert d'étude	15 100 €
		Autofinancement	616 361 €
		Excédent d'investissement reporté	12 393 €

Eglise (remboursement consommation électricité année 2017)

21-2018

Le conseil décide de reverser à la paroisse la somme de 152,58 € correspondant aux dépenses d'électricité de l'année 2017 des toilettes publiques, ces dernières étant branchées sur l'église. Ce versement sera effectué sous forme de subvention comme le prévoit la convention du 9 mars 2015.

CAP Habitat Vendée (acquisition parcelle communale YC 142 / plan de composition / Convention transfert)

22-23/2018

Le conseil décide de céder à CAP Habitat Vendée (François MARTINEAU) la parcelle communale YC 142 de 121 m² au prix de 11 000 €. A charge de Monsieur MARTINEAU de payer la TVA si cette dernière est due, ainsi que l'ensemble des frais liés à cette transaction (notaire, géomètre, etc...).

Il prend connaissance du plan de composition des lots projetés sur la parcelle YC 146 et approuve la convention de transfert à la collectivité des équipements et espaces communs, une fois que les travaux d'aménagement seront terminés et réceptionnés sans aucune réserve : Voie de desserte, espaces verts et différents réseaux (eaux pluviales et eaux usées, éclairage public) sachant que les réseaux d'eau potable, d'électricité et de téléphone restent la propriété des syndicats et concessionnaires.

Liste des marchés publics de l'année 2017

seuil	Objet du marché	Nom de l'attributaire	Code postal
De 20 000 € à 90 000 € HT	Marché de travaux Aménagement de sécurité VC 7 – village du Coin	CHARPENTIER TP	85140
	Programme voirie 2017 (groupement de commandes via C.Communes)	SOFULTRAP/SMTR	85250
+ de 90 000 € HT	Marché de travaux VRD – 2 ^{ème} tranche des Coccinelles	ALLAIN TP	85110

Voirie – Assainissement – Agriculture

Voirie (programme 2018, alignement voie village du Coudray)

Programme voirie 2018 : 1000 m² d'enrobé (Allée de l'école, le Coudray, allée des Camélias), 1750 m² de bicouche (Gandouinière pont de l'autoroute), 15 tonnes de PATA, curage de fossés, bordures écluses, réfection de 1360 ml de CE (chemin de Thorigny, chemin de la Porcelière au Plessis-le-Tiers, chemin de la Morinière à remonter vers la Boninière).

Alignement voie village du Coudray : Suite à la rencontre des riverains le samedi 10 mars 2018, ces derniers sont d'accord pour faire intervenir un géomètre afin de définir l'emplacement exact de la voie desservant l'intérieur du village et mettre en place la procédure de transfert à la collectivité.

Compte-rendu commission du 19 février 2018

Demande de busage à la Bourolière : Les demandeurs ont été rencontrés le 17 février dernier pour voir la nécessité d'un cheminement du même côté que l'emplacement de l'abribus, la règle habituelle s'appliquant, à savoir que les riverains financent les buses. Les riverains doivent nous communiquer leur décision.

Cartographie des réseaux hydrographiques établie le 27 février 2018 avec la participation de la DDTM, de la Police de l'Eau et des représentants du milieu agricole.

Pour mémoire, réunion assainissement centre bourg :

- Planning avec l'entreprise et les prestataires de réseaux : Mercredi 14 mars 2018 – 15H30 – Salle du Conseil
- Réunion publique de présentation aux riverains : Vendredi 23 mars 2018 – 20 H – Salle des Mésanges

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (dossiers déposés février/mars, certificats d'urbanisme en cours)

Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la séance du 12 février 2018.

Aménagement du centre bourg (APD, SYDEV, financement contrat de ruralité et région)

24-25/2018

Les travaux de la place des tilleuls débiteront en septembre-octobre 2018 pour se terminer courant de l'hiver. Les travaux des rues de la Croix Charette et de la Madone débiteront en mars-avril 2019 pour se terminer courant d'été.

Le conseil approuve le choix de mâts cylindro-coniques pour la place des tilleuls pour un montant estimé à 36 501.50 €.

Il décide de déposer une demande de financement pour ce projet auprès de l'Etat (contrat de ruralité) pour 263 973 € (enveloppe contractualisation) et de la Région (fond régional pour la ruralité) pour 50 000 €.

Prochaine réunion avec Côté Paysage et les services pour présentation de l'avant-projet sommaire : Mercredi 11/04 à 14 h 30

Compte-rendu commission du 6 mars 2018

Eglise : Présentation des travaux 2018 et travaux à programmer sur 2019-2020

Présentation des autres devis et travaux en cours sur les bâtiments

PLUI : Mercredi 14 mars 2018 à 18H30 dernière réunion (OAP)

Sports – Loisirs – Culture – Communication

Action Sociale

Les P'tits loups (prévisionnel 2018 et convention)

26-2018

DEPENSES	Bilan 2016	Bilan 2017	Prévision 2018	RECETTES	Bilan 2016	Bilan 2017	Prévision 2018
Achat	16 091.26	15 986.81	16 825.00	Vente & prestations services	74 403.05	77 918.23	73 524.19
Services extérieurs	7 731.31	6 191.47	5 161.70	Subventions	51 173.07	44 710.48	41 614.51
Charges de personnel	90 913.05	89 122.35	113 888.54	Autres produits	1 722.30	240.00	500.00
Autres charges	2 346.50	1 911.00	2 500.00				
Charges exceptionnelles	1 053.20	1 274.40	3 405.00				
TOTAL DEPENSES	118 135.32	114 486.03	141 780.24	TOTAL RECETTES	127 698.42	124 727.81	119 478.80
Excédent/Déficit année	9563.10	10 241.78	-22 301.44				

Excédent ou déficit cumulé		19 804.88	-2 496.56
----------------------------	--	-----------	-----------

Le prévisionnel prévoit une fréquentation moyenne de 45 enfants le matin et de 55 enfants le soir avec :

- une progression de + 23.84% des dépenses liée aux salaires et charges patronales pour 5 CDI (embauche d'une personne supplémentaire compte-tenu de la fréquentation en hausse et des quotas à respecter au niveau de l'encadrement) ainsi qu'aux dépenses nouvelles (ordinateur, embauche comptable).

- une diminution de 4.21% des recettes liée à une baisse de la participation à 1.06 €/demi-heure pour 2018 ce qui fait moins 700 € de recettes sur l'année, une baisse de 2€ du forfait mercredi/petites vacances ce qui fait un moins de 3000 € à 4000 € de recettes sur l'année tout en provisionnant le maximum de la subvention communale (18 115 € selon calcul fait sur les bases arrêtées par le conseil en 2016, 0.40 € de la ½ heures, 2.5 € de la ½ journée et 5 € de la journée).

Le Conseil décide de provisionner au budget primitif 2018 la somme de 18 115 € et approuve la convention en découlant. 50% de cette somme seront versés après le vote du budget. Le solde de la subvention sera versé au vu du compte de résultat 2018.

Compte-tenu du déficit prévisionnel annoncé le conseil souhaite que l'association soit de nouveau rencontrée, sans attendre le bilan intermédiaire de juin.

Fréquentation de la halte-garderie itinérante

Le conseil prend connaissance :

- de l'importante chute de fréquentation depuis septembre de la halte-garderie et les raisons évoquées de cette baisse (modalités du congé parental, baisse générale des naissances...).
- des perspectives d'évolution du service présentées à la commission « petite enfance-jeunesse » de la Communauté de Communes (Maintien du service avec un impact financier important (diminution des participations familiales et de la participation de la CAF, fermeture du service impliquant une réaffectation de personnel ou une adaptation du service aux besoins de la population en réfléchissant à une structure fixe permettant d'accueillir des enfants en accueil régulier).

La commission intercommunale se positionnera sur l'évolution de ce service en avril prochain.

Compte-rendu commission du 15 février 2018

- Assemblée générale de solidarité transport (Nouvelle règle de prise en charge : personne de moins de 60 ans porteuse de handicap), nouveau président : Mr Morisset
- Dissolution du Clic au 1^{er} mai 2018 dont les missions seront reprises par le Département.

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

Commission Habitat : Bilan de l'association Elise

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différents actes (devis, DIA, concessions cimetière, locations) signés dans le cadre de sa délégation.

Calendrier des réunions de conseil à 20 heures

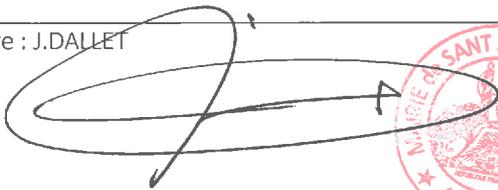
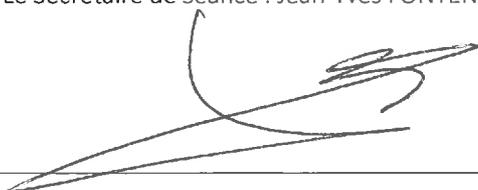
26 mars 2018 à 18 H (CCAS)	16 avril 2018	14 mai 2018
11 juin 2018	9 juillet 2018	10 septembre 2018
8 octobre 2018	5 ou 12 novembre 2018	10 ou 17 décembre 2018

Visite de Madame Annick BILLON le vendredi 16 mars 2018 à 14H30.

Loïc CHACUN informe le conseil qu'un nettoyage du cimetière est programmé mi-mars avec le personnel technique et une équipe de retraités.

Levée de la séance : 23 Heures

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 16 mars 2018

Le Maire : J.DALLET  	Le Secrétaire de Séance : Jean-Yves FONTENY 
---	---

